

LETTRE D'INVITATION

APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/62/F/2026-2027 POUR FOURNITURE DES KITS ET CONSOMMABLES DE LABORATOIRES POUR LA PRODUCTION DES SEMENCES, UN KIT POUR TRANSFERT DE TECHNOLOGIES DE LA REPRODUCTION ASSISTEE ET UN KIT DE MEDICAMENTS

Date de publication : 21 / 8 / 2026

Date d'ouverture des offres : 9 / 9 / 2026

1. Objet de la soumission

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) par le biais du Centre National d'Insémination Artificielle et d'Amélioration Génétique « CNIAAG » invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour fourniture des **KITS ET CONSOMMABLES DE LABORATOIRES POUR LA PRODUCTION DES SEMENCES, UN KIT POUR TRANSFERT DE TECHNOLOGIES DE LA REPRODUCTION ASSISTEE ET UN KIT DE MEDICAMENTS**

2. Origine des fonds œuvre

Le Gouvernement de la République du Burundi a financé le Centre National d'Insémination Artificielle et d'Amélioration Génétique « CNIAAG » sur le Budget Général de l'Etat exercice 2026-2027 à travers la rubrique le « **Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Bovine, Porcine et Avicole au Burundi** » Imputation : 40 00 074 00 4 21180 11 000 0427 01 en vue d'acquérir des équipements du laboratoire de production des semences animales sis à RANDA en province BUBANZA et consommables utiles en technique d'Insémination Artificielle.

3. Mode de passation du marché.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. Ce marché est constitué d'un seul lot.

4. Délai d'exécution des fournitures

Le délai de livraison est de 90 jours calendriers comptés à partir de la réception de la lettre de commande en un lot unique.

5. Condition de participation

1. La participation est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale, qu'elle participe à titre individuel ou dans le cadre de groupement de soumissionnaires justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises et œuvrant au Burundi.
2. Les soumissionnaires ne doivent pas être sous le coup d'une inéligibilité pour corruption et/ou manœuvres frauduleuses.
3. N'être pas exclu des marchés publics.

6. Consultation et Acquisition du DAO

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté et obtenu au bureau de liaison du CNIAAG dans les bâtiments du laboratoire Vétérinaire de Bujumbura sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (50.000Fbu) au compte n° CC10003 ouvert à la BRB.

6. Rédaction des offres

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

β

2 0

7. Informations complémentaires

Les Soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de liaison du Centre National d'Insémination Artificielle et d'Amélioration Génétique « CNIAAG » sis à Bujumbura, sis au Laboratoire National Vétérinaire de Bujumbura, Boulevard de la Tanzanie (En face de ROCA GOLF HOTEL).

Tél : + 257 79 414046, +257 69118579

8. Garantie de soumission

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Cinq millions francs Burundais (5 000 000 Fbu)

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées au bureau de liaison du Centre National d'Insémination Artificielle et d'Amélioration Génétique « CNIAAG » sis à Bujumbura, sis au Laboratoire National Vétérinaire de Bujumbura, Boulevard de la Tanzanie (En face de ROCA GOLF HOTEL) au plus tard le 9 / 9 / 2026 à 10 heures.

11. Ouverture des offres

1. Les offres seront ouvertes par le Président de la commission désignée à cette fin en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, ainsi que le représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du code de marché public, le 9 / 9 / 2026 à 10 h 30' au bureau de liaison du Centre National d'Insémination Artificielle et d'Amélioration Génétique « CNIAAG » sis à Bujumbura, sis au Laboratoire Vétérinaire National de Bujumbura, Boulevard de la Tanzanie (En face de ROCA GOLF HOTEL).

Fait à GITEGA, le / / 2026

LE DIRECTEUR GENERAL
RESPONSABLE DU PROGRAMME
ELEVAGE ET HALIEUTIQUE

Dr NKUNDWANAYO Canesius

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Calinie MBARUSHIMANA

P.O. Niyonzima Emmanuel

